**DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L’EDUCATION ARTISTIQUE ET A L’ACTION CULTURELLE**

**FICHE DE POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS D’URDLA**

BIR n° 28 du 15 avril 2024

Réf : DAAC

La délégation académique à l’éducation artistique et à l’action culturelle recherche un professeur relais auprès d’URDLA à compter du 1er septembre 2024 pour l’année scolaire 2024-2025.

**Profil**:

Un enseignant titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté d’une solide connaissance dans l’éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 13 mai 2024 à** :

Monsieur Mathieu Rasoli, délégué académique à l’éducation artistique et à l’action culturelle.

E-mail : [daac@ac-lyon.fr](mailto:daac@ac-lyon.fr)